

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES.....	3
INTRODUCTION.....	6
01 ÉTAPES DE LA DEMANDE.....	7
1 Quel CPAS ?	7
1.1 Généralités.....	7
CPAS compétent.....	7
Quid si le CPAS se déclare incompétent ?	7
1.2 Cas particuliers.....	8
Hierarchie des règles de compétence.....	8
Étudiant de plein exercice.....	8
Hébergement dans un établissement.....	9
Sans-abri.....	9
Candidat réfugié.....	9
2 Comment introduire la demande ?	11
2.1 Procédure générale	11
Introduction de la demande.....	11
Déroulement et accusé de réception	12
Droit d'être entendu	12
2.2 En cas d'urgence.....	12
3 Déroulement de la procédure	13
3.1 Information.....	13
3.2 Enquête sociale	13
Quand ?	13
Mentions obligatoires.....	13
Réalisation	13
Respect de la vie privée du demandeur de l'aide	14
Pour le droit à l'intégration sociale	14
Pour l'aide sociale.....	15
3.3 Changement de situation	15
3.4 Consultation du dossier	15
3.5 Convocation.....	15
4 Décision.....	15
4.1 Délai et motivation.....	15
4.2 Le demandeur peut-il refuser l'aide proposée ?	16
5 Notification de la réponse	16
6 Recours auprès du tribunal du travail.....	16
02 DROIT A L'INTEGRATION SOCIALE	17
1 Généralités	17
1.1 Pour les 18 à 24 ans	17
1.2 Pour les 25 ans et plus.....	18
2 Quels sont les droits du demandeur ?	18
2.1 Information.....	18
2.2 Assistance.....	19
2.3 Délai de réflexion	19
2.4 Entrevue	19
3 Quelles sont les conditions d'octroi ?	19
3.1 Nationalité	19
Qui est membre de la famille d'un étudiant étranger UE ?	20
Qui est membre de la famille d'un citoyen de l'UE, non belge (hormis les étudiants) ?	20
3.2 Âge.....	21
3.3 Résidence	22
3.4 Revenus	22
3.5 Disposition au travail	22
Exception : raisons de santé ou d'équité	22
Évaluation de la disposition à travailler	23
3.6 Épuisement des droits sociaux.....	23
4 Revenu d'intégration.....	24
4.1 Catégories de bénéficiaires.....	24
Cohabitant	24
Isolé.....	25

	Personne vivant avec charge de famille.....	25
	Cas particuliers.....	26
4.2	Montants au 1 ^{er} février 2025.....	27
4.3	Comment se calcule le montant du revenu d'intégration ?	27
	Principes généraux.....	27
	Ressources prises en compte	28
	Ressources non prises en compte.....	31
	Tableau récapitulatif des ressources (non) prises en compte	36
	Exemple de mode de calcul	36
4.4	Quand le demandeur commence-t-il à toucher un revenu d'intégration ?	37
4.5	Le demandeur a-t-il droit à des intérêts de retard ?	38
4.6	Peut-on avoir plus que le revenu d'intégration ?	38
4.7	Cas particulier du sans-abri	38
	Définition du « sans-abri »	38
	Que touche un sans-abri ?	38
	Besoin d'une adresse de référence	39
	Prime unique à l'installation.....	39
4.8	Récupération du RIS.....	39
	Auprès des bénéficiaires.....	39
	Auprès des débiteurs d'aliments	40
	Auprès du tiers responsable.....	41
4.9	Sanctions.....	41
	Sanctions administratives.....	41
	Sanctions pénales	41
5	Droit à l'intégration prioritairement par un emploi.....	42
5.1	Quel type d'emploi ?	42
5.2	Un jeune peut-il travailler comme volontaire (bénévole) ?	42
5.3	Un jeune peut-il refuser un emploi ?	42
5.4	Un jeune peut-il exiger un emploi ?	43
6	Projet Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS)	43
6.1	Principe.....	43
	Quelle forme prend le PIIS ?	43
	Quand et par qui est-il évalué ?	44
	Service communautaire.....	44
6.2	Projet Individualisé d'Intégration Sociale général	44
	Pour qui ?	44
	Information du demandeur	44
	Évaluation.....	45
6.3	Projet individualisé d'intégration d'études de plein exercice (ou Projet d'études).....	45
	Contexte	45
	À quelles conditions ?	45
	Quelles sont les obligations de l'étudiant ?	49
03	AIDE SOCIALE	51
1	Principe.....	51
2	Quels types d'aides ?	52
2.1	Avance financière	52
2.2	Aide sociale financière	52
	Aide occasionnelle.....	52
	Aide régulière.....	52
2.3	Aide au logement	53
	Prime unique à l'installation.....	54
	Prêt de la caution (garantie locative)	55
	Aides en matière d'énergie (électricité et gaz)	55
	Allocation de chauffage.....	56
2.4	Aide à l'emploi.....	57
2.5	Aide aux études.....	58
2.6	Aide en matière de dettes.....	58
2.7	Médiation familiale et une aide psychologique	58
2.8	Aide juridique.....	58
2.9	Aide médicale	59
	Soins médicaux urgents.....	59
	Soins médicaux	59
	Mutuelle36F.....	59
2.10	Soutien aux activités sociales ou culturelles.....	59
	Activités sociales, sportives et culturelles.....	59
	Accès aux nouvelles technologies	60
2.11	Divers	60
3	Quelles sont les conditions d'octroi de l'aide sociale ?	60

3.1	Principe.....	60
3.2	Ressources.....	61
3.3	Nationalité.....	61
	Travailleurs autorisés.....	61
	Demandeur d'emploi.....	61
	Candidat réfugié (demandeur d'asile).....	61
	En séjour illégal.....	62
	Personnes ayant demandé une régularisation de séjour.....	62
3.4	Âge.....	62
3.5	Résidence.....	62
3.6	Conditions supplémentaires que peut exiger le CPAS.....	62
	Disposition au travail.....	62
	Droit a d'autres prestations sociales.....	63
	Recours facultatif aux débiteurs alimentaires.....	63
	Projet individualisé d'intégration sociale.....	63
4	Aide sociale financière.....	63
4.1	Montant.....	64
4.2	Peut-on avoir plus que ce revenu ?.....	64
4.3	Comment se fait le calcul ?.....	64
	Particularités pour les revenus immobiliers.....	65
	Particularités pour le demandeur qui cohabite.....	65
5	Récupération des aides.....	65
5.1	Auprès des bénéficiaires.....	65
5.2	Auprès des débiteurs d'aliments.....	65
5.3	Auprès de tiers responsables.....	65
5.4	Auprès des héritiers.....	66
6	Sanctions.....	66
04	RECOURS.....	67
1	Auprès du CPAS.....	67
2	Auprès du tribunal du travail.....	67
2.1	Introduction de la procédure.....	67
2.2	Comment introduire le recours ?.....	68
2.3	Lieu du tribunal.....	68
2.4	Délais.....	69
2.5	Coût.....	69
2.6	Audience.....	69
2.7	Décision.....	69
3	Via un bureau d'aide juridique.....	70
3.1	Aide juridique.....	70
	Aide juridique de première ligne.....	70
	Aide juridique de deuxième ligne.....	70
3.2	Assistance judiciaire.....	71
3.3	Trouver un avocat spécialisé.....	71
	D'autres consultations juridiques.....	71
3.4	Aide sociale.....	71
	SOURCES JURIDIQUES.....	72
	ANNEXES.....	75
1	Modèle de demande d'accusé de réception.....	75
2	Modèle de requête.....	76
3	Tableaux des titres de séjour et droit à l'intégration ou l'aide sociale.....	78
	CLAUDE DE DROIT D'AUTEUR.....	79
	CLAUDE DE NON-RESPONSABILITE.....	79